

TECHNICIEN INFORMATIQUE

MISSION :

Assurer la maintenance du matériel informatique, et la mise à niveau des systèmes d'exploitation et l'assistance et l'appui aux utilisateurs.

FINALITES PRINCIPALES :

- Programmer et codifier les composants logiciels des applications informatiques.
- Produire la documentation relative aux différents programmes rédigés.
- Réalise les déploiements des applications informatiques et installation des logiciels et des systèmes d'exploitation.
- Assure le suivi de transfert de données ainsi que les sauvegardes des bases de données.
- Assure la maintenance du matériel informatique.
- Assure le suivi et le diagnostic des incidents et la mise en œuvre des mesures correctives prévues.